

SEANCE DU 07 JUILLET 2015

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,
Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DUMAZY F., DELCROIX M., VANUEL P., ~~URBAIN M.~~,
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., BERNARD D., SCHOTTE M., VICO A.,
LECOUTRE C., QUITTELIER C., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications
2. Situation de caisse au 30/06/2015 – communication
PREND CONNAISSANCE
3. Opération-pilote visant la conclusion d'une convention pluriannuelle entre la commune et les fabriques d'églises situées sur le territoire de Brunehaut (culte catholique) – adhésion
17 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C. : BERNARD D.)
4. Marché de travaux de nettoyage des chéneaux et réparations diverses des églises de la commune 2015
 - a) Cahier spécial des charges et devis estimatifs
18 OUI
 - b) Choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection qualitative
18 OUI pour la procédure négociée sans publicité
5. Marché de travaux d'aménagement d'un espace multisport, d'une aire de jeux et des abords de Guignies
Modifications des clauses administratives du cahier spécial des charges et du devis estimatif
18 OUI
Le marché sera traité par appel d'offres général.
6. Convention d'accompagnement de la F.R.W. dans le cadre d'une nouvelle opération de développement rural – adhésion
18 OUI
7. Patrimoine communal : aliénation d'un bien immobilier sur Brunehaut – 3^{ème} division Bléharies
 - a) vente – désignation
18 OUI
 - b) Affectation des fonds de la vente
18 OUI
 - c) Délégation pour la passation de l'acte
18 OUI
8. Taxation de l'Intercommunale Ipalle à l'impôt des sociétés – principe de substitution
18 OUI
9. Indemnité pour frais de parcours aux membres du personnel communal
18 OUI pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 : 0,3412 EUR du kilomètre.
10. Motion à adopter en vue du maintien des lieux d'audience dans l'ancien arrondissement judiciaire de Tournai
18 OUI

POINT D'URGENCE

Budget 2015 – MB Eglise protestante de Rongy

18 OUI pour l'approbation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2015 de l'Eglise Protestante Unie Antoing-Brunehaut-Rumes telle que présentée :

- dépenses : une majoration de crédits de 8.890,77 euros ;
- recettes : majoration de crédits de 8.890,77 euros.

11. Approbation du procès-verbal du 23 juin 2014

HUIS CLOS

12. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant

13. Personnel enseignant- mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire, à titre définitif

14. Personnel enseignant- mise à la pension d'une institutrice primaire, à titre définitif

1. Informations diverses – communications

Mr Pierre Wacquier, Bourgmestre Président informe l'assemblée du taux de réussite de 100 % au Cantonal pour nos enfants fréquentant notre enseignement communal.

2. Centre de lecture publique de Brunehaut – rapport d'activités et rapport financier – année 2014 – communication

PREND CONNAISSANCE du rapport d'activités du C.L.P.B. présenté par Mr Daniel Schieste.

PREND CONNAISSANCE du rapport financier de l'exercice 2014 présenté par Mr Benjamin Robette.

3. Situation de caisse au 31/03/2015 - communication

RECOIT EN COMMUNICATION la situation de caisse arrêtée au 31/03/2015.

4. Compte 2014 et rapport de l'exercice 2014 du conseil de l'action sociale de Brunehaut – approbation

Marc Houzé, en qualité de président de C.P.A.S., ne prend pas part au vote.

17 OUI pour le compte 2014 du C.P.A.S.

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		2.005.226,23	81.695,31
Non-valeurs et irrécouvrables	=	0,00	0,00
Droits constatés nets	=	2.005.226,23	81.695,31
Engagements	-	1.942.000,18	54.409,98
Résultat budgétaire	=	63.226,05	27.285,33
Positif :			
Négatif :			
2. Engagements		1.942.000,18	54.409,98

Imputations comptables	-	1.918.068,12	48.096,39
Engagements à reporter	=	23.932,06	6.313,59
3. Droits constatés nets		2.005.226,23	81.695,31
Imputations	-	1.918.068,12	48.096,39
Résultat comptable	=	87.158,11	33.598,92
Positif :			
Négatif :			

5. Marché public de services pour le contrôle et l'audit des comptes annuels 2015, 2016 et 2017 de la Régie Communale Autonome de Brunehaut
- a) Cahier spécial des charges
17 OUI
- b) choix du mode de passation du marché, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution du marché
17 OUI pour la procédure négociée sans publicité
6. Acte de constitution de servitude à Hollain
Délégation pour la passation de l'acte
17 OUI
Pour l'approbation d'approuver le projet d'acte de constitution de servitude ainsi que le plan établi pour la constitution à HOLLAIN d'une servitude de passage de 5.00 mètres de largeur au moins établie sur la parcelle B 422 d4 au profit de la parcelle B 458 a, d'une contenance de 7 ares 16 ca.
- Le Comité d'Acquisition d'Immeubles est chargé de représenté la commune de Brunehaut à la signature de l'acte authentique en vertu de l'article 96 du décret du 11 décembre 2014 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2015, publié au MB du 23.01.2015, entré en vigueur le 01.01.2015.**
7. Acquisition d'un bien immobilier communal sur Brunehaut, 3ème division
Bléharies section A N°352 m
17 OUI
Pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section A n° 352 m, d'une superficie de 50 ca, appartement à la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des voies hydrauliques, Département des voies hydrauliques de l'Escaut, Direction des voies hydrauliques de Tournai, pour un montant, hors frais, de 3.000 €.
8. Enseignement communal – fixation des avantages sociaux – année scolaire 2015-2016
17 OUI
Les élèves des écoles libres de Brunehaut bénéficieront des avantages sociaux accordés aux enfants fréquentant les écoles communales pour l'année scolaire 2015/2016.
Les cours de natation étant organisés en collaboration avec le site de l'Orient de Tournai, les élèves des classes concernées des écoles communales et libres de Brunehaut pourront fréquenter la piscine aux mêmes conditions selon les modalités qui seront définies ultérieurement par le collège communal.
Cette décision sera communiquée au Gouvernement de la Communauté Française et aux Pouvoirs Organisateurs des Ecoles Libres, conformément au décret cité ci-dessus.
9. Organisation de l'accueil extrascolaire – Année 2015-2016
17 OUI
- Pour l'organisation, à partir du 1er septembre 2015 jusqu'au 30 juin 2016, de la surveillance du midi, pendant les jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi), dans les implantations scolaires communales de 12h00 à 13h15.

- Pour l'organisation à partir du 1er septembre 2015 jusqu'au 30 juin 2016, de l'accueil extrascolaire

a) dans les implantations scolaires communales de Brunehaut

Le matin : de 07h00 à 8h15

Le soir : de 15h30 à 18h00

Le mercredi midi : de 12h10 à 13h10 (accueil d'attente)

Les accueils du matin, du midi et du soir seront gratuits

Pour l'article 2a; il sera fait application de l'article 33 de la loi du 29 mai 1959 et du décret de la Communauté Française du 07/06/2001, relatif aux avantages sociaux.

b) dans l'infrastructure d'accueil centralisé dans l'implantation de Bléharies

Le mercredi après-midi : de 12h10 à 18h00

Les jours de conférences pédagogiques : de 07h00 à 18h00

l'accueil durant les vacances scolaires : de 07h30 à 18h00

(Sauf : juillet et août)

Une participation financière sera demandée conformément à la décision prise en séance du Collège Communal du 18 juin 2014.

10. Intercommunale I.P.F.H. – Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2015

a) Rapport du conseil d'administration et du collège des contrôleurs aux comptes

17 OUI

b) Comptes annuels consolidés au 31.12.2014 – approbation

17 OUI

c) Décharge à donner aux membres du conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2014

17 OUI

d) Décharge à donner aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2014

17 OUI

e) Nominations statutaires

17 OUI

11. Intercommunale IGRETEC – Assemblée générale du 25.06.2015

a) Affiliations / Administrateurs

17 OUI

b) Modifications statutaires

17 OUI

c) Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2014 – rapport de gestion du conseil d'administration – rapport du collège des contrôleurs aux comptes

17 OUI

d) Approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2014

17 OUI

e) Décharge à donner aux membres du Conseil d'administration

17 OUI

f) Décharge à donner aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2014

17 OUI

g) In house : modifications

17 OUI

12. Communication des résultats des élections du conseil communal des enfants

Prestation de serment et installation des enfants, conseillers communaux effectifs et suppléants

PREND CONNAISSANCE des résultats des élections

et

ACTE la prestation de serment des nouveaux conseillers communaux effectifs et suppléants

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président entend ensuite les questions orales des conseillers communaux

- a) Mr Christian DEKETELE : « Je suis interpellé par les habitants de la rue de Rongy par les herbes hautes qui nous envahissent et qui génèrent par endroit en plus de la mauvaise visibilité particulièrement près de la Chapelle »
- b) Mme Muriel DELCROIX signale la présence de la signalisation routière restée sur place alors que les travaux de la rue de Chaurette sont terminés. Elle est interpellée sur la rubrique les échos du collège dans le bulletin communal qui comporte les choses réalisées par les écoles. Elle communique son mécontentement sur l'information reçue par les journalistes avant les décisions !
- c) Mr Christophe LECOUTRE souhaite une mise au point sur place pour les filets d'eau défectueux Il stipule que le marquage du passage piétons face à l'école St Charles est de nouveau « disparu ».

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président ainsi que les membres du collège communal répondent aux questions orales :

- a) les services communaux ont entamé le fauchage le long des routes, l'endroit dangereux sera signalé
- b) à la rue de Chaurette, les travaux ne sont pas complètement achevés. Les rubriques du bulletin communal sont structurées et les services administratifs répartissent les articles ensuite. Le collège est un organe exécutoire.
- c) «c'est le rôle de la presse de publier, c'est la preuve qu'ils travaillent bien »

13. Approbation du procès-verbal de la séance du 27.05.2015

16 OUI et 1 ABSTENTION (1 élu PS : HILALI N.)

HUIS CLOS

14. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant

15. Personnel enseignant – mise en disponibilité pour cause de maladie